

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du Lundi 16 Septembre 2024**

Le **seize septembre deux mille vingt-quatre**, à vingt heures, se sont réunis dans la salle du Conseil, 3, Square René GOUJON, 49125 CHEFFES, les membres du Conseil municipal de la commune de Cheffes sur la convocation et la présidence de **M. Marc DUTRUEL, Maire**.

Sont présents : Marc DUTRUEL, Delphine BOUJU, ~~Jacques BLONDET~~, Françoise FEDERKEIL, ~~Patrick LECLERC~~, Michel CADEAU, Alain CERVAL, ~~Virginie DOS SANTOS~~, Jacques DURAND, Mélinda FRADIN, ~~Roselyne LEGARÉ~~, Ludovic LERAY, Jocelyne PORTIER, Laurent POUX et ~~Audrey RENAUDON~~

Absent : Jacques BLONDET, Patrick LECLERC, Virginie DOS SANTOS, Roselyne LEGARÉ, Audrey RENAUDON

Pouvoirs : Jacques BLONDET à Michel CADEAU  
Patrick LECLERC à Laurent POUX  
Virginie DOS SANTOS à Jacques DURAND  
Roselyne LEGARÉ à Françoise FEDERKEIL

Date de la convocation : 11/09/2024  
Nombre de conseillers en exercice : 15  
Conseillers présents : 10  
Conseillers votants : 14  
Secrétaire de séance : Ludovic LERAY  
Date de publication : 19/09/2024  
Heure début de réunion : 20h00

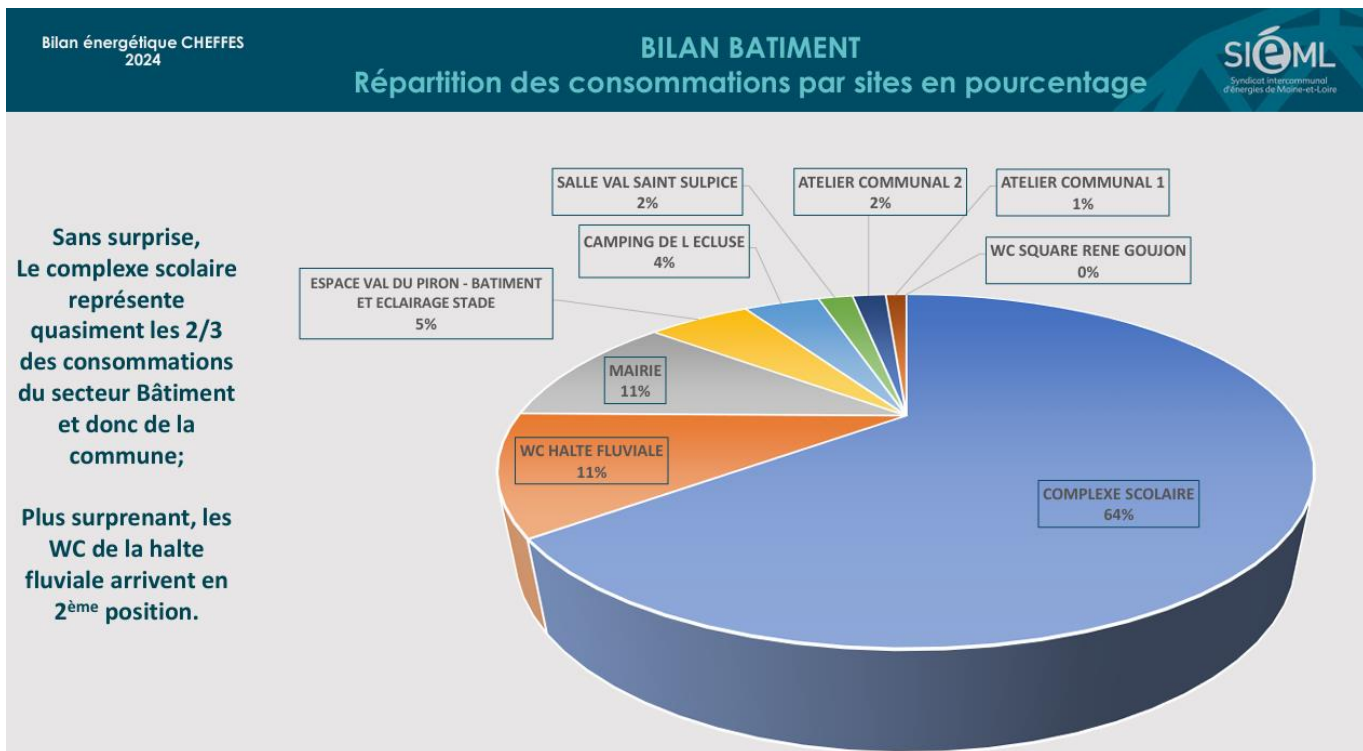
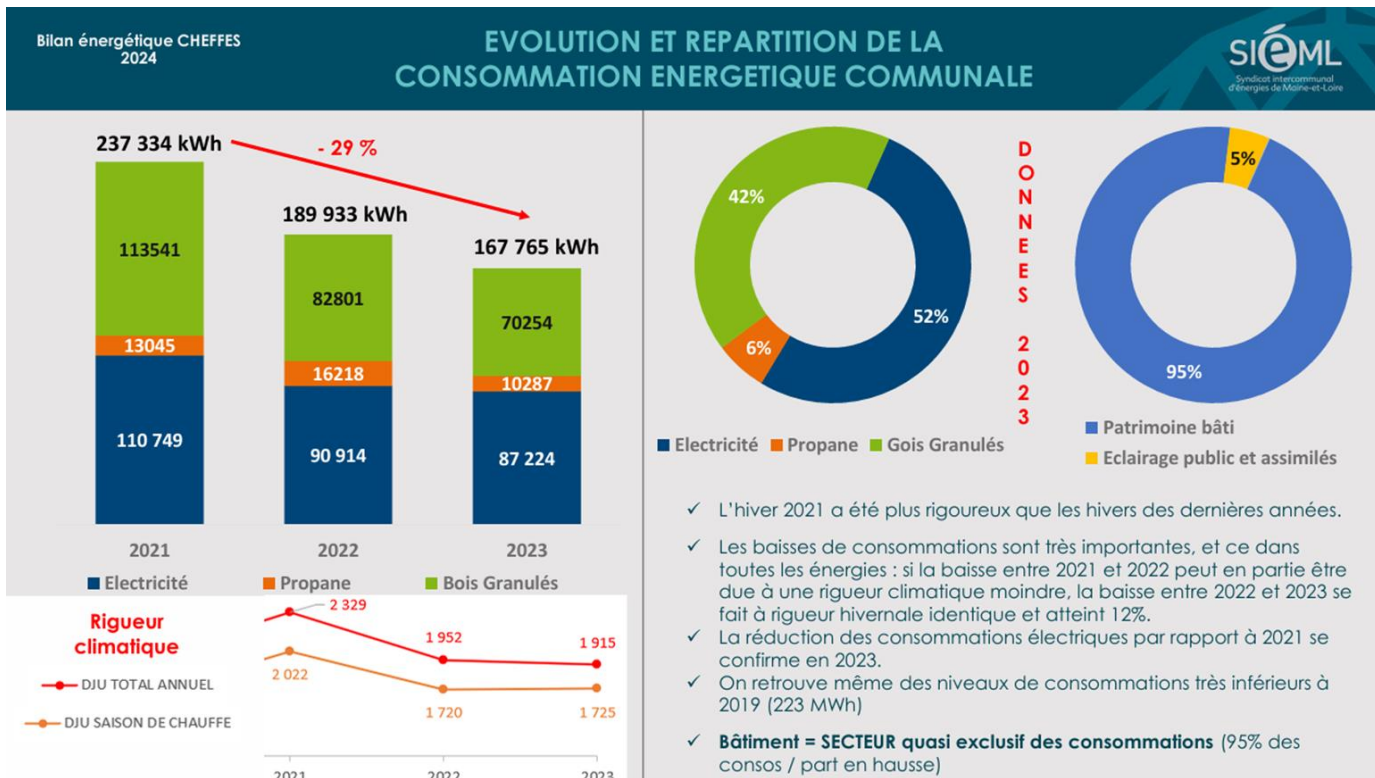
\*\*\*\*\*

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil municipal du 08 juillet 2024, à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**Présentation du rapport du CEP**

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Delphine BOUJU qui rend compte de la synthèse du rapport établi par le conseiller en énergies partagé (CEP) du SIEML afin de présenter l'évolution et la répartition de la consommation énergétique communale.



Il en découle les préconisations ci-après :

Bilan énergétique CHEFFES 2024 **SIÉML**  
Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire

**Mairie**

Renégocier le prix d'achat du propane  
3146 € TTC/T Actuellement  
2690 € TTC/T en 2022  
2354 € TTC/T en 2021...

Prix constatés sur les communes CEP : 800 à 2500

**Soit près de 2500 € d'économies annuelles potentielles**

**Problème de chauffage :**

- Déplacer le thermostat dans le bureau le plus froid
- Vérifier désembouage et équilibrage des réseaux

**Stade communal/Salle Val du Piron**

ECS : Isolation des ballons

**Salle Val Saint Sulpice**

Vérifier les programmations en œuvre pour le chauffage du bâtiment et optimiser si besoin

**Photovoltaïque**

- Recherche du bâtiment optimal (Le complexe scolaire et sa toiture terrasse de 600 m2 ou L'atelier communal (250m2) avec un transfo Enedis juste à côté.)
- Rédaction note d'opportunité et lancement étude de structure

**Complexe Scolaire**

**Conso au m2 =**  
**180 kWh /an.m2 en 2021**  
**124 kWh/an.m2 en 2023**

Optimisation des programmations  
Suivi chaudière  
Vérification bon fonctionnement CTA



Bilan énergétique CHEFFES 2024 **SIÉML**  
Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire

## MODIFICATION DES CONTRATS D'ELECTRICITE

**⚠ Constats**

- ✓ Les puissances souscrites de plusieurs sites peuvent être supérieures à celles réellement développées
- ✓ Les formules tarifaires ne sont parfois pas adaptées aux usages

**🟢 Proposition**

- ✓ Demander la modification des puissances souscrites & formules tarifaires par Ordre de service

Equipement	RAE	Formule tarifaire	Puissance souscrite (kW)	Proposition	Economie annuelle
<b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>					
PLACE DE L'EGLISE	09309551320050	BT <= 36 kVA SDT LU	12	BT <= 36 kVA SDT CU	890
LE POINT DU JOUR	09369319721519	BT <= 36 kVA SDT LU	3	BT <= 36 kVA SDT CU	200
10 ROUTE DE SOULAIRE	09328509351898	BT <= 36 kVA SDT LU	2	BT <= 36 kVA SDT CU	60
<b>BATIMENT</b>					
CAMPING DE L'ECLUSE	50018633593305	BT > 36 kVA 4P CU	37 P max : 17 kVA	BT <= 36 kVA SDT CU 25 kVA	300
<b>TOTAL ECONOMIES ANNUELLES</b>					<b>1450 €</b>

Madame Delphine BOUJU explique que :

- Les modifications des contrats d'électricité ont été effectuées.
- L'achat du propane vient d'être négocié, le contrat va être signé et la mise en place se fera d'ici la fin de l'année.

## CM 2024-09-16-01 – DELIBERATION – Décision modificative n° 1

Monsieur le Maire explique qu'afin de pouvoir passer les écritures d'intégrations des frais d'étude aux travaux réalisés et de passer les écritures d'amortissements des subventions suite à la mise à jour de l'actif, il convient de prendre une décision modificative du budget primitif de la commune afin de prévoir les crédits nécessaires.

BP 2024							
Investissement							
Nature	Dépenses			Nature	Recettes		
	BP + REPORT N	DM N°1	BUDGET N		REPORT N	DM N°1	BUDGET N
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES			0.00	024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			0.00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	55 144.00		55 144.00	10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	195 000.00		195 000.00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 933.41		28 933.41	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	447 689.46		447 689.46
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	10 000.00		10 000.00	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			0.00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 177 081.64		1 177 081.64	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			0.00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS			0.00	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES			0.00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			0.00	23 IMMOBILISATIONS EN COURS			0.00
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			0.00	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			0.00
				45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			0.00
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT			0.00	001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	418 605.63		418 605.63
<b>Mouvement d'ordre</b>							
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			0.00	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	202 063.96	-1 500.00	200 563.96
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		83 743.05	83 743.05	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 800.00	1 500.00	9 300.00
				041 OPERATIONS PATRIMONIALES			83 743.05
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 271 159.05</b>	<b>83 743.05</b>	<b>1 354 902.10</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>1 271 159.05</b>	<b>83 743.05</b>	<b>1 354 902.10</b>
Fonctionnement							
Nature	Dépenses			Nature	Recettes		
	BP + REPORT N	DM N°1	TOTAL BUDGET N		BP + REPORT N	DM N°1	TOTAL BUDGET N
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	302 440.00		302 440.00	013 ATTENUATIONS DE CHARGES			0.00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	403 743.39		403 743.39	70 PRODUITS DE SERVICES DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	101 100.00		101 100.00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	6 000.00		6 000.00	73 IMPOTS ET TAXES	560 928.00		560 928.00
022 DEFENSES IMPREVUES	0.00		0.00	74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	188 550.00		188 550.00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65 860.00		65 860.00	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	14 280.00		14 280.00
66 CHARGES FINANCIERES	24 900.00		24 900.00	76 PRODUITS FINANCIERS			0.00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00		1 000.00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000.00		1 000.00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	65.00		65.00				0.00
				002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	148 014.35		148 014.35
<b>Mouvement d'ordre</b>							
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	202 063.96	-1 500.00	200 563.96	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			0.00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 800.00	1 500.00	9 300.00	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			0.00
043 OPERATION D'ORDRE AL INTERIEUR DE LA SECTION FONC			0.00	043 OPERATION D'ORDRE AL INTERIEUR DE LA SECTION FONC			0.00
	<b>1 013 872.35</b>		<b>1 013 872.35</b>		<b>1 013 872.35</b>		<b>1 013 872.35</b>

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité après un vote à main levée, ADOPTE cette décision modificative du budget.**

## CM 2024-09-16-02 – DELIBERATION – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ANJOU LOIR ET SARTHE Convention pour l'entretien des circuits PDIPR – Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Monsieur le Maire fait lecture du projet de convention à intervenir avec la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) pour l'entretien des circuits inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). La commune est en effet concernée par quelques kilomètres de ces circuits et la CCALS a la compétence pour l'entretien.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité après un vote à main levée :**

- **VALIDE la convention,**
- **CHARGE Monsieur le Maire de signer tous documents à intervenir à cet effet.**

## QUESTIONS DIVERSES

---

- **Repas Elus agents** : le 18/01/2025 à 12h00 salle Val St Sulpice (conjoint et enfants invités)
- **Vœux du maire** : le 17/01/2025 salle Val St Sulpice
- **Séminaire des Maires** : merci de vous positionner avant la fin du mois de septembre.
- **Repas des anciens** le 16/11 à 12h00 salle Val St Sulpice : Marc, Michel, Mélinda, Delphine, Jocelyne, Roselyne, Laurent
- **Fête de l'élevage à Miré** : le 21/09 à 14h00 : Jacques Durand sera présent
- **Mariage du 29/10 à 11h30** : Françoise et Jocelyne
- **Mariage du 5/10 à 11h30** : Marc et Delphine
- **Association « sourires partagés »** : vente de pensées et plantation d'un arbre sur Cheffes (un lilas des Indes) à 10h00 le 5/10
- **Tarifification de la salle du val saint Sulpice pour les agents et les élus** : ½ tarif, une fois par an, sauf jours fériés et fêtes de fin d'année. Une modification du règlement intérieur va être effectué.
- **Bilan location de la salle du val saint Sulpice** : 2 mariages, un baptême, des anniversaires, un loto et des spectacles soit 10 occupations au total. Les retours sont positifs. Le jardin à l'arrière est très apprécié. L'isolation phonique est correcte puisque les voisins les plus proches n'entendent pas. Mettre des informations sur l'utilisation du matériel.
- **Embellissement du village** : accord pour des couvre-sol
- **Signature de la charte 3Rd'Anjou** : Agnès, Nawal, Adeline et Roselyne (comité de pilotage) le 26 septembre à 16h45 ; demande de candidature de parents et enfants : pas de retour pour le moment.
- **Semaine bleue** : semaine nationale des retraités et personnes âgées du 27 septembre au 5 octobre : différentes activités proposées sur 9 communes du territoire de la CCALS. Pour Cheffes : randonnée le mercredi matin 2 octobre et visite commentée (par André GRAZELIE) du village l'après-midi.
- **Octobre rose** : 13/10 randonnée départ 9h00
- **DIVERS** : Attention à la recrudescence de vols sur la commune

**La séance est levée à 22h20**